

Je soussigné(e) (Prénom NOM)
adhérent / souscripteur au contrat (Nom du contrat)
numéro (Numéro du contrat)

Annexe complémentaire de présentation du support en unités de compte

Digital Taux Décembre 2025
Code ISIN FR00140128Y0

Modalités d'Investissement

➤ **Période de souscription**

La période de souscription est ouverte à compter du 24/09/2025 et se termine au plus tard le 09/12/2025, sauf prorogation éventuelle.

➤ **Fin anticipée de la période de souscription**

Nonobstant la période de souscription décrite ci-dessus, la souscription du présent support en unités de compte est susceptible d'être interrompue, sans préavis, avant l'expiration de la période précitée.

Le cas échéant, le souscripteur accepte que les sommes qui devaient être investies sur ce support en unités de compte soient investies, sans frais supplémentaires, sur un fonds en euros du contrat ou sur un support en unité de compte à vocation sécuritaire du contrat identifié comme éligible par l'assureur au moment de l'opération.

➤ **Versement du/des coupon(s)**

Les coupons seront automatiquement transférés sans frais sur un fonds en euros du contrat ou sur un support en unités de compte à vocation sécuritaire du contrat, identifié comme éligible par l'assureur au moment du versement du/des coupons.

➤ **Modalités de remboursement anticipé ou à l'échéance**

Concernant les modalités en cas de remboursement anticipé ou à l'échéance, le capital acquis sera automatiquement versé sans frais sur un fonds en euros du contrat ou sur un support en unités de compte à vocation sécuritaire du contrat, identifié comme éligible par l'assureur au moment du remboursement.

➤ **Frais**

En lien avec l'unité de compte

Nous vous invitons à consulter le Document d'Informations Clés du support d'investissement.

En lien avec le contrat

Vous êtes informé(e) que l'unité de compte supporte les frais du contrat, tels qu'indiqués dans les conditions contractuelles qui vous ont été remises lors de l'adhésion / la souscription.

➤ **Opération(s) non éligible(s) pour la souscription à cette unité de compte**

Par dérogation aux conditions contractuelles applicables à votre contrat, les opérations programmées ainsi que les options d'investissement (versement programmé ; arbitrage progressif...) ne permettent pas la souscription de cette unité de compte.

Si la durée du support est inférieure à 8 ans, celui-ci sera inéligible aux versements initiaux.

Avertissement

Les risques présentés ci-dessous ne sont pas exhaustifs.

Digital Taux Décembre 2025 est une unité de compte représentative d'un support d'investissement risqué

Votre attention a été attirée sur les caractéristiques et les facteurs de risques afférents à cette unité de compte et plus particulièrement sur :

- **Un risque de perte en capital non mesurable a priori :**
 - **En cours de vie**
En cas de sortie avant le terme de la formule (rachat total ou partiel, arbitrage, conversion en rente, décès)
 - **Le souscripteur est par ailleurs exposé au risque de crédit de l'émetteur et/ou garant de la formule (faillite ou défaut de paiement). Il peut par conséquent subir une perte en capital totale peu importe le scénario de marché de l'unité de compte.**
- **La composition et le fonctionnement du sous-jacent Taux Euribor 12 mois (Code Bloomberg : EUR012M).**
- **Le ou les mécanismes compris dans la formule de calcul pour déterminer la réalisation d'un gain en fonction d'un scénario de marché.**
- **Le plafonnement du gain éventuel. L'investisseur peut donc ne pas profiter intégralement de la hausse du sous-jacent.**

L'attention de l'Investisseur est attirée sur le fait qu'une sortie de l'unité de compte représentative du titre de créance à d'autres dates que les dates prévues contractuellement, notamment suite à un arbitrage, un rachat total ou partiel sur son contrat, un décès ou à une conversion en rente, s'effectuera à un prix qui dépendra des paramètres de marché ce jour-là et qui pourra être très différent (inférieur ou supérieur) du montant résultant de l'application de la formule annoncée. L'Investisseur prend donc un risque de perte en capital non mesurable a priori s'il réalise son désinvestissement avant la Date d'échéance.

Suravenir ne s'engage que sur le nombre d'unités de compte, mais pas sur leur valeur. La valeur des unités de compte reflète la valeur d'actifs sous-jacents. Elle n'est pas garantie mais est sujette à des fluctuations à la hausse ou à la baisse dépendant en particulier de l'évolution des marchés financiers.

SURAVENIR précise que la valeur liquidative retenue pour le support dans le cadre des contrats correspond au cours de clôture de l'unité de compte.

L'attention de l'investisseur est également attirée sur le fait que la distribution du Titre de Créance se fera par l'intermédiaire des caisses locales de Crédit Mutuel affiliées aux fédérations du Crédit Mutuel de Bretagne et du Sud-Ouest ce qui pourrait être source de conflits d'intérêts. Par ailleurs, l'Émetteur agit en qualité d'Agent de Calcul ceci pouvant également donner lieu à un conflit d'intérêts dans l'hypothèse d'une perturbation de marché.

En cas de demande de rachat, d'arbitrage ou de dénouement du contrat avant l'échéance, l'émetteur ou une entité liée financièrement à l'émetteur peut décider d'acquérir le support d'investissement. Par conséquent, cela est source de conflits d'intérêts potentiels sur la valeur de rachat ou de réalisation du support d'investissement.

Questionnaire



La durée maximale de la formule de Digital Taux Décembre 2025 est de 12 ans.	☐ Vrai	☐ Faux
Du trimestre 4 au trimestre 47, l'Émetteur peut décider de son propre gré d'activer un remboursement par anticipation. L'investisseur sera alors notifié 5 jours ouvrés avant la date de remboursement anticipé.	☐ Vrai	☐ Faux
Du trimestre 5 au trimestre 48, à chaque date de constatation trimestrielle, si le taux EURIBOR 12 mois est strictement inférieur à 3,35%, le produit met en mémoire un coupon trimestriel de 1,75%. Ce coupon trimestriel sera versé soit à la date de remboursement anticipé au gré de l'émetteur soit à la date d'échéance selon les cas.	☐ Vrai	☐ Faux
Quelle que soit l'évolution du taux EURIBOR 12 mois, le produit met en mémoire un coupon inconditionnel de 7,00%. Ce coupon inconditionnel sera versé soit à la date de remboursement anticipé au gré de l'Émetteur soit à la date d'échéance selon les cas.	☐ Vrai	☐ Faux
Digital Taux Décembre 2025 présente un risque de perte en capital en cours de vie (rachat, décès, arbitrage, conversion en rente) et une garantie en capital à l'échéance.	☐ Vrai	☐ Faux

Déclaration du souscripteur

Je, soussigné(e), adhérent / souscripteur (Prénom, NOM)

-
- ✓ déclare avoir reçu et pris connaissance :
 - des caractéristiques principales par la remise du DIC de l'unité de compte Digital Taux Décembre 2025 - Code ISIN FR00140128Y0, que je choisis aujourd'hui comme support en unité de compte dans le cadre de mon contrat
 - de la brochure commerciale
 - ✓ reconnais avoir été pleinement informé des caractéristiques de l'unité de compte et compte tenu de mes connaissances et expériences en matière financière, avoir parfaitement compris :
 - la nature du support et les risques y afférents,
 - le ou les mécanismes compris dans la formule de calcul pour déterminer la réalisation d'un gain du support en fonction d'un scénario de marché,
 - l'absence de garantie en capital en cours de vie, mais la garantie à l'échéance

Fait à, le/...../.....

*Signature de l'adhérent / du souscripteur,
précédée de la mention « lu et approuvé »*

SURAVENIR : Siège social : 232, rue Général Paulet – BP 103 – 29802 BREST CEDEX 9. Société anonyme à directoire et conseil de surveillance au capital entièrement libéré de 1 305 000 000 €. Société mixte régie par le code des assurances. SIREN 330 033 127 RCS BREST. SURAVENIR est une société soumise au contrôle de l'Autorité de Contrôle Prudentiel et de Résolution (4 Place de Budapest, CS 92459, 75436 Paris Cedex 09).